

Moins de gaspillages alimentaires pour plus de performance

#ÇaSuffitLeGâchis



En 2018, l'ADEME a accompagné **19 entreprises agroalimentaires** dans la réduction de leurs pertes alimentaires afin d'en démontrer l'intérêt économique et environnemental.

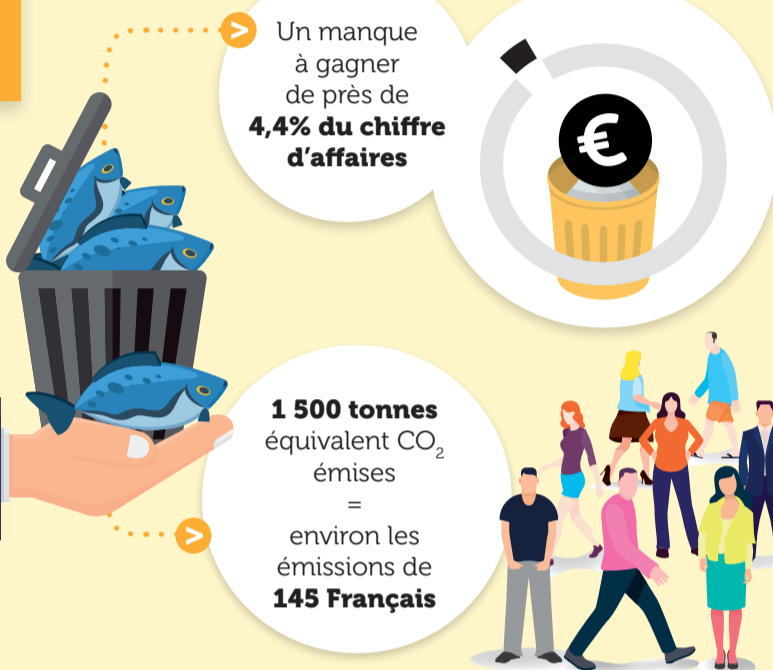
LES RÉSULTATS SONT PROBANTS !

La situation initiale par site industriel et par an.

En moyenne, près de

9,4%

de la production perdue



L'accompagnement de l'ADEME pendant 9 mois

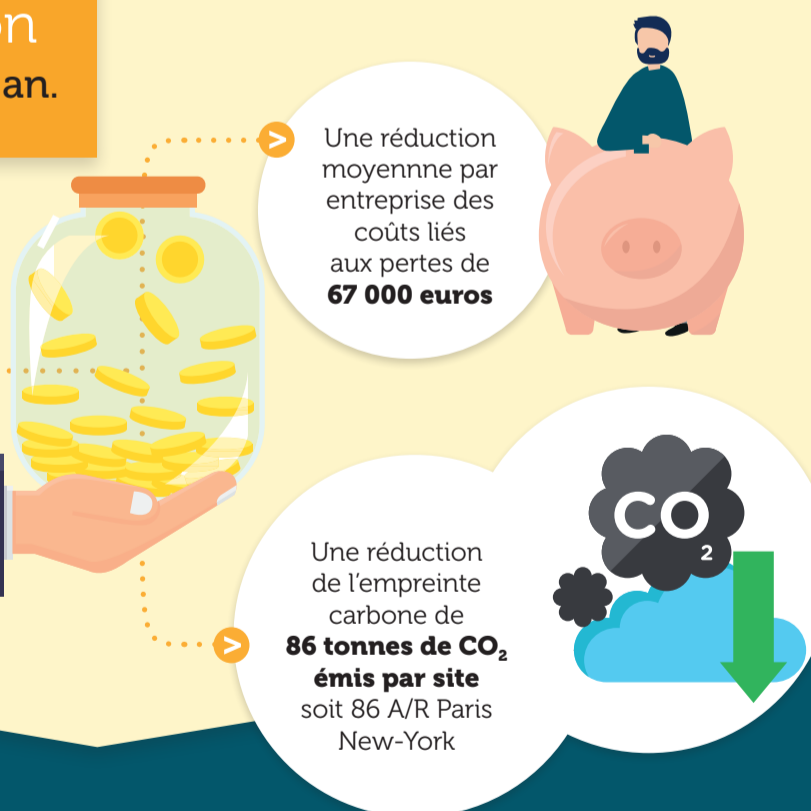
- Diagnostic complet des pertes
- Plan d'action adapté aux spécificités de chaque site
- Accompagnement dans la mise en œuvre des actions
- Évaluation finale, économique et environnementale

Résultats de l'opération par site industriel et par an.

En moyenne,

-15%

de pertes alimentaires



Au total, **1,3 million d'euros** de gains pour les **19 entreprises**